Agenda 21 Villeneuve Saint Georges

Agir avec les Villeneuvois
pour une ville solidaire
et durable

VILLENEUVE SAINT-GEORGES

UNE DEMARCHE COLLABORATIVE POUR AGIR ENSEMBLE

Villeneuve-Saint-Georges s'est lancée dès 2008 dans une démarche partagée d'Agenda 21, pour faire converger ses politiques environnementales, économiques et sociales.

Pour réussir, une instance consultative a été créée, autour des élus et services de la Ville. Elle associe les partenaires de la Ville (Préfecture, Conseil régional d'Ile-de-France et Conseil départemental du Val-de-Marne, ...), et des entrepreneurs, commerçants, associations villeneuvoises et des citoyens volontaires.

Après le diagnostic qui est synthétisé au début de ce document (p.4), des ateliers Agenda 21 ont permis aux Villeneuvois de définir le plan d'action. Il porte sur 4 priorités :

p.8
La qualité de notre environnement

p.12
La force du lien social
et de la mobilisation collective

p.16
L'efficacité de la transition énergétique

p.20
La solidarité par la mobilité
et l'accessibilité

Ces 4 axes forment le sommaire de cet Agenda 21 villeneuvois. Chacun regroupe à la fois des actions en cours de réalisation et d'autres à mettre en œuvre à plus long terme.

Agenda 21 Villeneuve Saint Georges

UN PROGRAMME D'ACTIONS POUR LE 21 ÉME SIÈCLE

L'Agenda 21 villeneuvois est une stratégie de développement durable. Il marque la volonté d'intégrer toutes les composantes de la transition écologique et énergétique : conciliation des exigences économiques, sociales et environnementales, prise en compte des enjeux locaux et globaux (efficacité énergétique, effet de serre...), développement écologiquement et socialement responsable, prise en compte des générations futures...

L'Agenda 21 est une démarche volontaire d'amélioration continue, qui concrétise le développement durable au sein de la ville et des services de la mairie.

Directeur de la publication :
Sylvie Altman

Comité de rédaction :
Gilles Vrain et les services municipaux

Impression :
Imprimerie Grenier

Photos©service communication

édito

Sylvie Altman
Maire de Villeneuve-Saint-Georges

Notre unique planète se rappelle chaque jour à nous. Le changement climatique et les pollutions marquent nos vies quotidiennes et celle des citoyens du monde. Les crises économiques et financières successives nous demandent d'inventer des modes de production et de consommation plus responsables. La disparition des espèces nous invite à respecter notre biodiversité et nos ressources naturelles. Les injustices sociales exigent des politiques de cohésion et de solidarités, y compris entre les générations, de plus en plus fortes.

Pour demain, les grands sommets internationaux, tels que la COP 21, qui visent la mobilisation de tous les pays et les actions de Villeneuve-Saint-Georges sont très complémentaires. C'est par l'engagement de chacun et la volonté obstinée de tous que nous permettrons durablement l'épanouissement des êtres humains.

Avec notre Agenda 21, il s'agit de faire de Villeneuve, qui s'inscrit désormais dans le territoire Grand-Orly, Seine, Bièvre, une ville durable et exemplaire. En faisant le choix d'un développement soutenable, respectueux du cadre de vie et de la santé des personnes, nous souhaitons répondre aux défis d'une ville qui souffre d'un développement métropolitain trop longtemps pénalisant.

Il s'agit avec tous nos partenaires de remédier aux problèmes de pollution, de bruit, de précarité mais aussi de promouvoir dans chaque projet les bonnes pratiques permettant de développer par exemple, les transports en commun et le fret ferroviaire, les énergies renouvelables, le commerce équitable et les circuits courts, la solidarité avec les jeunes, le zéro phyto, le tri sélectif, l'habitat durable, ...

Loin des grandes déclarations, notre Agenda 21 se veut à l'image de vos propositions, pragmatique et concret. Il implique la mobilisation des services de la ville, la vigilance des « référents Développement Durable » et repose sur l'animation du service développement durable. Il s'appuie sur un plan de 24 actions issues de la démarche citoyenne qui a précédé la rédaction de cet Agenda 21.

C'est au regard de ses qualités et de ses ambitions que nous aurons à l'évaluer et à l'actualiser dans les années qui viennent. Ce travail de suivi et d'amélioration continue est devant nous comme la mise en œuvre de nos engagements.

Sylvie Altman

POUR UNE VILLE DURABLE : DES CONSTATS PARTAGES

Pour bâtir cet Agenda 21 de Villeneuve-Saint-Georges,un diagnostic a été conduit par la Ville et ses partenaires. Il part des grands enjeux du développement durable définis dans le cadre de référence national des Agendas 21. L'état des lieux a été enrichi par les Villeneuvois, dans un diagnostic photo et dans de multiples réunions de quartier. Les concertations sur le Plan Local d'Urbanisme, sur les projets de requalification du centre ville, sur le nouveau contrat de ville, les programmes de renouvellement urbain au Quartier Nord et sur le Plateau, ou le projet de rénovation du quartier de Triage ont permis de le préciser.

→ Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère

Complexités

- Un parc immobilier ancien non performant thermiquement (81% des logements construits avant 1974)
- De multiples sites administratifs consommateurs d'énergie
- Des pollutions liées au trafic journalier de la RN6 et des nuisances sonores par les voies ferrées et le trafic aérien
- Des axes principaux de circulation saturés, des anciennes rues étroites et peu d'espaces piétons et cyclistes adaptés

Opportunités

- Un potentiel géothermique qui peut encore être développé
- Une offre en transports en commun attractive surtout vers Paris;
- Plusieurs nouveaux projets de transport en commun
- Un projet de pacification de la RN6
- Un dialogue engagé avec les gestionnaires des infrastructures nuisantes

Des actions réalisées ou en cours et des projets

- Des nouveaux transports en commun : le Téléval (vers Créteil), le « tram » (vers Orly), un transport en commun en site propre sur la RN6
- De nouvelles liaisons douces : piste cyclable sur les berges de Seine, liaison douce au bord de l'Yerres, maillage cyclable, la Tégéval
- Des réflexions en cours, dans chaque quartier, sur l'habitat, le commerce, les équipements pour renforcer l'aspect ville des courtes distances
- Des projets de réhabilitation de bâtiments dans les projets de la ville
- Des travaux d'économie d'énergie et valorisation en Certificats d'Economie d'Energie (CEE)
- Un réaménagement de la RN6 permettant d'améliorer le trafic sur cet axe et de le pacifier
- La desserte bus améliorée vers la gare Pompadour notamment pour le quartier Nord

→ Préserver la biodiversité et protéger les milieux naturels et les ressources

Complexités

- La Seine et l'Yerres, soumises aux pollutions diffuses
- Des espaces verts de proximité menacés par les dépôts sauvages
- Des trames vertes à développer
- Des déchets non recyclés

Atouts

- 73 ha d'espaces verts dont 12ha de bois, 6 ha de parcs urbains et 22 ha de jardins familiaux
- De nombreux espaces verts et boisés classés en espaces naturels
- Des espaces verts urbains gérés sans produit phytosanitaire
- Le Plan Bleu départemental, les Contrats de Bassins pour la Seine et l'Yerres

Des actions réalisées ou en cours et des projets

- L'installation de ruches, la démarche zéro-phyto, l'installation d'une cuve de récupération des eaux de la piscine
- La mise en conformité des branchements d'assainissement
- L'exemplarité : réflexion sur la gestion des fournitures de la ville pour un bon usage et une utilisation économe
- La dématérialisation de procédures
- La renaturation des berges de l'Yerres et l'aménagement des berges de Seine
- La mise en œuvre progressive de la Tégéval, promenade verte de 20 km
- L'adoption d'un règlement de collecte et l'assermentation d'agents pour sanctionner les responsables de dépôts sauvages
- La collecte des déchets végétaux

→ Dynamiser le développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Complexités

- Un tissu commercial peu qualitatif
- Une structure économique fragile : nombreuses TPE et peu d'entreprises hors du secteur du BTP
- Peu d'entreprises ayant une certification environnementale
- Un secteur de l'économie sociale et solidaire peu à développer
- Pas d'entreprise d'insertion
- Des emplois précaires et à temps partiel

Opportunités

- Proximité de Paris et du Pôle Orly-Rungis et appartenance au territoire Grand Orly Seine Bièvre
- Quelques grandes entreprises privées et des zones d'activités dynamiques
- 6 zones d'activités et des actions d'accompagnement commercial
- Un grand centre hospitalier et un site ferroviaire
- Des établissements de formations spécialisées notamment en matière d'énergies nouvelles
- De nombreux projets de création d'entreprises à accompagner
- Des clauses sociales dans les marchés communaux et les projets de constructions qui intègrent des clauses d'insertion

Des actions réalisées ou en cours et des projets

- Des initiatives pour l'implantation, le développement et la valorisation des entreprises villeneuvoises majeur sur le site ferroviaire autour d'une plateforme de transport du fret par le train
- La mise en place d'un parcours du créateur d'entreprise
- La revitalisation commerciale du centre-ville articulée au projet de requalification
- Les projets de construction de locaux d'activités économiques et commerciales
- Un premier chantier d'insertion pour une durée de 3 ans

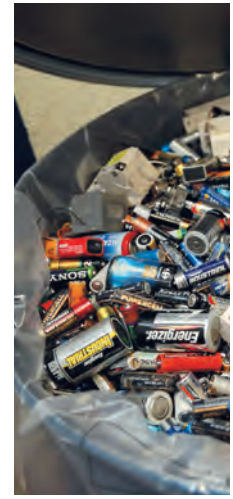

→ Favoriser la cohésion sociale et les solidarités entre territoires et entre générations

Complexités

- Une population modeste et des écarts de revenus qui se creusent
- Un tiers de la population communale sans aucun diplôme
- Un taux de chômage supérieur à la moyenne départementale

Atouts

- Une offre de santé de proximité et variée (hôpital intercommunal, Centre Municipal de Santé)
- Un service communal d'hygiène et de santé travaillant à l'amélioration de l'habitat privé (salubrité, saturnisme, ...)
- Un pôle maintien à domicile pour les personnes âgées (CCAS)
- Une commission santé-handicap
- Un tissu associatif important et dynamique

Des actions réalisées ou en cours et des projets

- Mobilisation des acteurs de l'emploi et de l'insertion
- Des actions prioritaires en faveur de la jeunesse
- De nombreuses heures d'insertion réalisées par des demandeurs d'emploi
- Barnums et forums de l'emploi
- Intégration dans un territoire de projets et d'emplois (cité gastronomique, aéroport d'Orly, MIN de Rungis, pôles de santé...)
- Un projet de maison de santé pluridisciplinaire

→ Permettre l'épanouissement de tous les Villeneuvois

Complexités

- Des besoins importants en équipements collectifs
- La concentration des équipements culturels en centre ville

Opportunités

- Une offre culturelle variée
- De nombreux équipements sportifs à renforcer
- Un accompagnement des associations sportives, culturelles, de solidarité, de quartier, etc.
- Un journal municipal « Villeneuve & vous » avec un supplément « sortir à Villeneuve » et un agenda culturel en cours de refonte.

Des actions réalisées ou en cours et des projets

- Action en faveur de la réussite scolaire et éducative
- Une offre de service adaptée aux besoins des jeunes (numérique, logement, santé…)
- Un travail de médiation accentué (sociale, intergénérationnelle, interculturelle…)
- Des actions spécifiques en direction des séniors
- L'ouverture d'une nouvelle médiathèque et d'une maison des artistes en 2018

DES ACTIONS CONCRETES DE LA VILLE ET DES VILLENEUVOIS POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

→ PRIORITÉ 1

LA QUALITE DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Des engagements municipaux

La Ville réalise des projets d'avenir pour protéger les milieux naturels et mettre en valeur les paysages et les patrimoines de Villeneuve Saint Georges.

L'arc boisé et son maillage avec les bois Colbert et des Carrières renforce la valeur écologique du grand espace naturel du Plateau. Pour valoriser la géographie de la ville avec la Seine, sa vallée et le coteau et créer des itinéraires pour les piétons et cyclistes, la coulée verte Tégéval, reliera d'ici 2018, Créteil à Santeny et à terme la liaison verte de la Seine et Marne.

Pour mettre en valeur le cadre de vie des habitants, les grands espaces verts de nombreux quartiers seront réaménagés. De la même manière la mosaïque des jardins du tissu pavillonnaire est protégée par le nouveau Plan local d'urbanisme.

La Ville se doit aussi de montrer l'exemple dans ses constructions neuves ou ses réhabilitations. Des résidences de logement, des groupes scolaires font références en termes d'exigences thermiques et acoustiques en intégrant par exemple des toitures végétalisées, des systèmes innovants de récupération d'eau de pluie…

Mais protéger l'environnement au quotidien c'est aussi renforcer le rôle d'alerte et la présence des équipes de propreté de la Ville dans les quartiers.

Des actions citoyennes

- Mener une campagne de sensibilisation auprès des commerçants
- Sensibiliser les enfants à l'école sur les gestes éco-citoyens
- Développer le zéro-pesticide y compris dans les jardins familiaux
- Inciter les particuliers à la récolte de l'eau de pluie
- Mettre en place des ateliers de jardinage et de fabrication de composteurs
- Lancer des opérations propreté dans les quartiers
- Informer sur les gestes permettant de réduire les déchets

Action 1

« Prévention, sensibilisation et sanction »

Les Villeneuvois constituent le premier maillon de la chaîne du recyclage. Adhérer tous ensemble à la collecte sélective, c'est éviter le gaspillage, améliorer le cadre de vie et développer l'économie locale dans les filières de recyclage.
En s'organisant mieux, en expliquant en permanence les gestes du tri, en communiquant sur le coût de gestion des déchets mais aussi en sanctionnant les incivilités par des amendes, il s'agit de favoriser les solutions les plus respectueuses de l'environnement. C'est le rôle de nos ambassadeurs du tri qui agissent quotidiennement auprès des Villeneuvois.
Pour la propreté, Villeneuve-Saint-Georges contribue à la responsabilisation des propriétaires de chien. Des sachets « Toutou net » sont mis à votre disposition auprès de la Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du Patrimoine située au 22 rue Balzac.

BON À SAVOIR

Chaque Villeneuvois jette en moyenne 401 kg de déchets par an et en apporte 67 kg en déchèterie. C'est beaucoup !
Pour respecter l'environnement et agir efficacement, il faut mieux trier et réduire ses déchets et ses emballages, ...

Action 2

Avec les commerçants : sans sacs plastiques

La suppression des sacs plastiques est obligatoire depuis le 1er juillet 2016 et la limitation des emballages est un enjeu pour les 300 commerçants et les artisans de la ville de Villeneuve-Saint-Georges. Ainsi, une action de sensibilisation sera engagée en partenariat avec l'ensemble des acteurs économiques de la Ville et en partenariat avec les chambres consulaires.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La durée d'utilisation d'un sac plastique, réalisé à partir du pétrole, est de quelques minutes alors que sa durée de vie s'étend sur plusieurs siècles. Ce déchet non biodégradable est très polluant.

Action 3

Une déchèterie, des gestes pour l'environnement villeneuvois

Pour remplacer l'ancienne déchèterie fermée par Véolia, la Ville recherche une solution durable et de proximité, pour installer un lieu complet de collecte des déchets qui ne sont pas concernés par la collecte sélective. Il s'agit ainsi d'éviter le dépôt des encombrants sur la chaussée et les pollutions ponctuelles par les rejets dans le réseau des eaux pluviales des huiles de vidange ou des peintures par exemple.

BON À SAVOIR

Une déchèterie mobile vous accueille tous les samedis au 105, avenue Anatole France. Déchets dangereux et polluants (solvant, vernis, batteries,) déchets verts, déchets de travaux, déchets d'ameublement ... sont collectés.

Action 4

Quand les Villeneuvois collectent l'eau de pluie

Pour inciter les Villeneuvois à développer la récupération et le stockage de l'eau de pluie, la Ville souhaite créer une aide financière à l'achat d'un récupérateur d'eau. L'association des jardins familiaux, qui regroupe 830 parcelles sur 22 ha, sensibilise déjà les jardiniers amateurs à cette pratique et participe ainsi à sa généralisation.

ECONOMIE D'EAU

Récupérer gratuitement l'eau de pluie c'est naturellement faire des économies et préserver la ressource en eau. C'est aussi limiter les risques d'inondation provoqués par l'imperméabilisation des sols en permettant à l'eau de s'infiltrer localement.

Action 5

Zéro pesticide dans les jardins

Pour aller vers le « zéro phyto » un audit des pratiques phytosanitaires de la Ville a été réalisé et des formations ont été proposées aux agents des services des espaces verts sur les méthodes alternatives à l'utilisation de ces produits.

Pour demain il s'agit d'étendre ce dispositif à l'ensemble des Villeneuvois volontaires et notamment aux gestionnaires de jardins familiaux. Un tableau de bord de suivi des pratiques de gestion différentiée (méthode d'entretien des espaces verts et des jardins qui diffère en fonction de l'usage de l'espace et des objectifs associés) sera constitué pour évaluer l'efficacité de cette démarche.

A Villeneuve

Jusqu'à 20% de votre facture globale d'eau potable est consacrée à la dépollution. Le programme Phyt'Eaux Cités conduit par la Ville avec le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France a pour objectif la prévention des pollutions par les produits phytosanitaires (produits chimiques utilisés pour soigner ou prévenir les maladies des végétaux). Cette pollution diffuse impacte la qualité des eaux souterraines et de rivières mais également les écosystèmes et la santé humaine.

Action 6

A l'école, sensibiliser les enfants aux gestes éco-citoyens

L'éco-citoyenneté figure parmi les axes majeurs de la Charte de l'environnement inscrite dans notre Constitution. Villeneuve-Saint-Georges conduit des ateliers de sensibilisation tout au long de la scolarité des enfants de manière cohérente et continue.

Le Label éco-école (collège Brossolette) pour des programmes globaux de développement durable, les classes d'eau pour accompagner les enfants dans leur prise de conscience de la complexité du cycle de l'eau, les animations des ambassadeurs du tri dans les écoles autour de situations pratiques… participent d'une démarche de long terme qu'il est nécessaire de compléter et de dynamiser pour préparer les futurs citoyens à une meilleure participation aux prises de décisions locales.

Le saviez-vous ?

Les moins de 20 ans représentent près de 30% de la population villeneuvoise. A Villeneuve-Saint-Georges les enfants et les jeunes sont accueillis dans 11 écoles maternelles, 10 écoles élémentaires, 3 collèges et 1 lycée.

→ PRIORITÉ 2

LA FORCE DU LIEN SOCIAL ET DE LA MOBILISATION COLLECTIVE

Des engagements municipaux
Ville solidaire, Villeneuve Saint Georges s'est engagée dans un ambitieux projet de territoire qui vise un horizon durable pour une commune qui a trop longtemps subi les nuisances de la croissance parisienne. Le projet de rénovation urbaine qui concerne tous les quartiers vise à les équiper et à transformer les conditions de vie des habitants. Il est renforcé par des politiques sociales indispensables (plus de 50 % des foyers sont non imposables). Sa tradition de ville populaire et solidaire se traduit par un soutien aux jeunes, aux plus isolés, et aux habitants les plus touchés par la crise de l'emploi.
Dans cette ville jeune la réussite scolaire et éducative demeure une priorité constante. Le travail avec les familles reste un enjeu incontournable pour accompagner les jeunes vers la réussite, tout comme la lutte contre l'isolement des plus faibles et des plus anciens. Les lieux de convivialité et les lieux multiculturels sont essentiels pour le vivre ensemble et la tranquillité publique.

La formation, l'insertion professionnelle et le développement économique sont aussi des fondements du lien social. Ils sont favorisés dans les Forums et les « Barnums » de l'emploi, dans les clauses d'insertion des marchés publics ou dans les aides à la création d'entreprises. Le soutien aux activités de l'économie sociale et solidaire participe d'une diversification des activités.

Des actions citoyennes
- Créer des contrats d'engagement jeunes
- Développer les jardins partagés et les activités maraîchères
- Favoriser les circuits courts : producteurs - consommateurs
- Organiser une journée des entreprises locales ouverte à tous
- Inventer des « maisons de quartier »
- Créer une épicerie sociale et solidaire
- Consacrer à l'insertion professionnelle 5% des heures des marchés publics

Action 7

Les projets jeunes : de l'idée à l'action

Dans ce cadre, les projets abordant les questions liées au développement durable et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes seront pris en compte lors du passage devant une commission. Dans le cas où son dossier est retenu le candidat s'engage à participer à une action de sensibilisation des jeunes à partir de son initiative.

Vous avez des projets ?

« Projet Jeunes » soutient les jeunes Villeneuvois dans leur projet culturel, social, artistique ou humanitaire. Il s'adresse aux 16/25 ans porteurs d'une idée individuelle ou collective. Les équipes du Point Infos Jeunesse les aident à les transformer en projet et à identifier les partenaires et dispositifs existants utiles. Les porteurs présentent leur projet devant un jury qui émet un avis soumis à la validation de la commission jeunesse. Le montant de la bourse est plafonné à 1000 euros, limité à 1 projet par jeune et par an.

Action 8

Jardins partagés
+ activités maraîchères

Par cette action il s'agit de créer des lieux de vie ouverts sur le quartier qui favorisent les rencontres entre générations et entre cultures. Ces jardins à vocation sociale et solidaire, visent à rompre l'isolement des personnes et à favoriser le lien social et la mobilisation citoyenne. En favorisant la participation, ils encouragent les systèmes d'échanges des connaissances et des pratiques. L'objectif est de développer ces jardins dans les établissements scolaires, les nouveaux projets de construction de logements collectifs et l'aménagement des quartiers.

A ce titre, un verger urbain en libre accès a été aménagé au niveau du quartier du Blandin permettant aux riverains et promeneurs de cueillir des fruits locaux.

Le saviez-vous ?

Un jardin partagé est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier. Il respecte les cycles de la nature, des végétaux et implique des pratiques culturales appropriées et une attention particulière portée à la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie. C'est un jardin éducatif, on y partage des responsabilités, et développe un réseau d'entraides.

Action 9

Portes ouvertes des entreprises villeneuvoises

Pour favoriser l'insertion professionnelle ou la création d'entreprises un rapprochement entre entreprises et habitants est utile. Il améliore les liaisons entre les offres et les demandes d'emploi qui ne correspondent pas toujours. Il peut ouvrir aux Villeneuvois l'offre de stages locaux et faciliter l'accompagnement des parcours professionnels.

Pour améliorer le dialogue et permettre à tous les habitants de connaître les entreprises, les artisans, les auto-entrepreneurs de la ville, une journée « Portes ouvertes » sera organisée avec les entreprises volontaires.

Economie

Villeneuve c'est 1 600 entreprises dont 545 artisans et 330 commerçants. Sur la commune l'emploi public est très important.
Les projets d'aménagement intègrent la création de bureaux, commerces, locaux d'activités. Des accompagnements sont proposés aux créateurs et repreneurs d'entreprises. Le salon du commerce et de l'artisanat permet de découvrir les métiers, les savoir-faire et les dispositifs d'accès à l'emploi présents dans la commune.

Action 10

« Maisons de quartier » : une nouvelle génération

Le projet des « Maisons de quartier » vise à ouvrir progressivement des équipements publics ouverts à tous les habitants dans chaque quartier. Lieux intergénérationnels où se tissent les liens sociaux, ces maisons pourraient également devenir des lieux d'information et relais des services publics dont les services communaux (par exemple pour simplifier les démarches administratives).

Lieux de vie et d'animation, où les associations pourront se réunir, les citoyens se rencontrer. Ces équipements seront imaginés dans chaque quartier en fonction des besoins et aspirations des habitants exprimés dans le cadre de démarches participatives.

Le saviez-vous ?

Des ateliers intergénérationnels sont organisés dans des « Maisons pour Tous ». Enfants de 8 à 14 ans et anciens y partagent leur vision du respect et de la tolérance ou des activités de création. Un véritable partage et des leçons de vie pour tous.

Action 11

Epicerie sociale et solidaire

Une épicerie sociale et solidaire permet de fournir, tout au long de l'année aux familles villeneuvoises, une réponse globale. En plus de l'alimentation, il s'agit de leur proposer des conseils sur la nutrition et la préparation de repas, sur la gestion du budget familial, une information sur les droits et ou encore un accompagnement individualisé vers l'autonomie. L'épicerie c'est aussi un lieu de rencontre pour rompre l'isolement et profiter d'une aide attentive.

« Restos »

Pour les Restos du cœur, Villeneuve-Saint-Georges est une des trois villes du Val de Marne les plus importantes en nombres de familles aidées. L'alimentation est un sujet de préoccupation majeur de l'action sociale communale et représente une part importante des aides facultatives octroyées chaque année.

Action 12

Insertion professionnelle : le levier des marchés publics

Les projets des quartiers de Triage, Belleplace-Blandin, du Quartier Nord, du Plateau ou du centre ville mobilisent des millions d'investissements publics et privés, c'est à dire des milliers d'heures de travail. Ces programmes de construction ou d'aménagement, comprennent des clauses d'insertion qui profitent aux jeunes Villeneuvois, demandeurs d'emploi ou en situation précaire.

La Ville consacre également une part à l'insertion professionnelle dans le cadre de ses propres marchés de travaux.

Le saviez-vous ?

Un marché public est un contrat passé entre un acteur public (la commune par exemple) et une entreprise pour réaliser des travaux ou un service. La Ville peut exiger que les heures de travail réalisées soient mises à profit pour l'emploi et l'insertion professionnelle des Villeneuvois.

→ PRIORITÉ 3

L'EFFICACITE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Des engagements municipaux
Ville engagée dans la lutte contre le changement climatique, Villeneuve-Saint-Georges relève les défis de la transition énergétique. Défis stratégiques dans notre ville populaire tant il concerne les deux premiers postes de dépense des ménages que sont le logement et les transports.

20% des gaz à effet de serre sont liés à l'habitat (70% le chauffage, 15% l'électricité et 10% l'eau chaude) et 30% aux déplacements routiers. Réduire les consommations sans nuire au confort, développer des énergies renouvelables en améliorant durablement le cadre de vie, c'est contribuer à un monde plus propre et lutter contre la précarité énergétique.

Ces enjeux de long terme se traduisent dans l'ensemble des politiques villeneuvoises et en premier lieu dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme. Il intègre les grandes questions environnementales de l'eau, de l'air, et des ressources. Par ailleurs, des projets éco-performants utilisant la géothermie, par exemple, peuvent émerger. Le Programme Local de l'Habitat vise également à articuler politique urbaine et politique de solidarité en préservant le rôle déterminant du logement social et en lui assurant de nouvelles qualités énergétiques et de confort.
Dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National et du projet de requalification du centre ville, des opérations exemplaires vont montrer la voie de la performance énergétique y compris en améliorant la consommation électrique de l'éclairage public mais aussi la sécurité des habitants.

La formation, l'insertion professionnelle et le développement économique sont aussi des fondements du lien social. Ils sont favorisés dans les Forums et les « Barnums » de l'emploi, dans les clauses d'insertion des marchés publics ou dans les aides à la création d'entreprises. Le soutien aux activités de l'économie sociale et solidaire participe d'une diversification des activités.

Des actions citoyennes
- Maîtriser les consommations d'énergie communales
- Etendre le réseau de géothermie
- Rénover un bâtiment témoin avec des entreprises de la ville
- Favoriser le réemploi des objets
- Organiser un partenariat « Familles à énergie positive »

Action 13

Eco-conception : l'exemple des bâtiments publics

La commune a inscrit la construction de l'école Anne Sylvestre (groupe scolaire de 15 classes) dans une démarche de performance et d'éco-conception. Une toiture végétalisée contribue à l'isolation du bâtiment, des matériaux spécifiques ont été utilisés afin de lutter contre les nuisances sonores et deux cours en cœur d'ilots ouvertes sur les terrains agricoles environnants ont été aménagées. Ces objectifs seront également poursuivis dans le cadre de la réalisation du futur pôle administratif en centre-ville.

Bien pensé, bien conçu

Choisir de construire un bâtiment public dans une démarche globale de qualité environnementale relève d'un choix de bon sens. En effet, il s'agit là d'un enjeu en termes de confort et de santé mais aussi d'économies à l'usage et bien sûr d'impact environnemental

Action 14

Commune : la maîtrise des consommations d'énergie

L'exemplarité de la Ville fait partie intégrante de sa stratégie de développement durable. Des marchés à performance énergétique portent sur le niveau de service rendu ET sur les engagements d'économie d'énergie. Les certificats d'économie d'énergie (obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie (électricité, gaz, fioul et carburants)) incitent à l'efficacité énergétique les ménages, les professionnels et la commune. Une veille sur la consommation des sites municipaux est également très importante.

Jolies LED

Dans le cadre d'un marché à performance énergétique, plus de 80% des luminaires de la ville seront remplacés par des LED afin de diviser par 2 la consommation d'énergie de l'éclairage public de la commune.

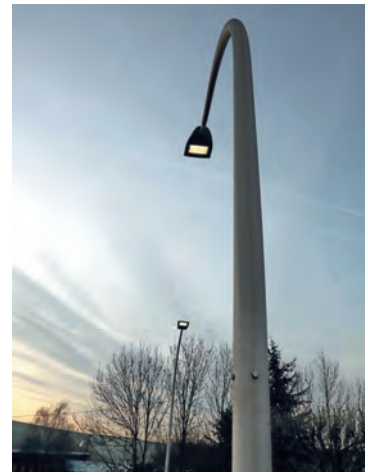

Action 15

Géothermie : l'union fait la force

Le réseau de demain peut passer par Valenton et desservir 2000 logements collectifs supplémentaires. Il permettrait de valoriser la ressource géothermale et de réduire les charges fixes du réseau de Villeneuve-Saint-Georges et donc celle des Villeneuvois.

Ça chauffe à Villeneuve

Le réseau actuel de géothermie, de 9 km, alimente 4100 équivalents logements. Des rejets de plusieurs tonnes de gaz carbonique dans l'atmosphère sont ainsi évités.

Action 16

PLU : la règle de la performance

Avec le PLU de Villeneuve-Saint-Georges vous êtes autorisés, ou on vous préconise :

- l'utilisation de matériaux renouvelables,
- l'utilisation de matériaux d'isolation performants notamment, le bois et les végétaux en toiture.
- des dimensions minimums pour les parcs à vélos ou les locaux à poubelles dans l'habitat collectif
- l'installation de systèmes d'énergies renouvelables, et notamment les panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques.

Action 17

Entreprises villeneuvoises : un bâtiment exemplaire

Pour faire connaître les compétences et savoir-faire sur la rénovation énergétique des multiples entreprises et artisans du BTP de Villeneuve-Saint-Georges une « opération témoin » pourrait être réalisée dans un quartier concerné par les projets de rénovation urbaine. Après travaux, l'ambition vise un diagnostic de performance énergétique de classe A pour les logements et un bâtiment à l'énergie positive.

Action 18

« Familles à énergie positive » : des économies

Une épicerie sociale et solidaire permet de fournir, tout au long de l'année aux familles villeneuvoises, une réponse globale. En plus de l'alimentation, il s'agit de leur proposer des conseils sur la nutrition et la préparation de repas, sur la gestion du budget familial, une information sur les droits et ou encore un accompagnement individualisé vers l'autonomie. L'épicerie c'est aussi un lieu de rencontre pour rompre l'isolement et profiter d'une aide attentive.

Simples et efficaces

Les économies d'énergie « c'est compliqué », « ça n'a pas d'impact mesurable »…

Le projet « Familles à Energie Positive» entend lever ces objections en proposant un dispositif convivial, impliquant et efficace aux familles volontaires.

Le but : faire des économies (en moyenne 200€ sur leur facture !) simplement.

Action 19

Circulaire l'économie…

Dans le cadre de l'Agenda 21 il s'agit de déployer une démarche visant le réemploi et la limitation des déchets. Elle concernera la commune qui s'engage à valoriser des matériaux en surplus, des véhicules ou du mobilier inutilisé… en les vendant à prix attractif via un site internet dédié. Par cette action, il s'agit également de mobiliser les entreprises du territoire en valorisant la filière « éco-mobilier ». Cet éco-organisme, situé à Athis-Mons, qui traite du recyclage des meubles a réalisé 81% de valorisation en 2014.

Eviter le gâchis

La surconsommation nous conduit à nous débarrasser de produits non usés pour acquérir des équipements nouveaux, à vouloir toujours plus et à renouveler rapidement nos objets. Et pourtant nos objets pourraient connaître une nouvelle vie

→ PRIORITÉ 4

LA SOLIDARITE PAR LA MOBILITE ET L'ACCESSIBILITE

Des engagements municipaux

Ville des échanges et des transports, Villeneuve-Saint-Georges est identifiée par la Seine, un vaste faisceau ferré, une nationale qui marque son rôle de porte Sud de Paris et des couloirs aériens qui scandent la vie quotidienne. Ces infrastructures nationales ne doivent pas seulement être des nuisances mais être mises au service des Villeneuvois. La Ville doit créer les conditions d'une nouvelle mobilité pour ses habitants et faciliter l'accessibilité à la métropole et aux pôles d'emploi. Le manque de mobilité des Villeneuvois représente un frein important à l'insertion et l'emploi.
Les nouveaux et nombreux projets de transports en commun visent la liaison avec les grandes zones économiques, les villes voisines et les grands espaces de nature : le Téléval, un téléphérique allant de Villeneuve-Saint-Georges à Créteil, la Tégéval, une liaison verte sur 20km, de nouveaux franchissements sur le fleuve, un renforcement du pôle gare, l'aménagement de la RN6, l'amélioration du RER D, le prolongement de la ligne 18 du métro du Grand Paris Express …

A l'échelle de la commune c'est l'objectif des courtes distances qui est recherché par le projet centre-ville, le projet d'aménagement de liaison verte Belleplace-Blandin ou encore le projet de requalification du quartier de Triage. En sécurisant et en rendant confortables les circulations piétonnes et cyclistes, c'est la qualité de vie au sein des quartiers qui est visée. Elle nécessite d'y trouver commerces et équipements indispensables. Elle exige également de faciliter l'accessibilité aux pôles de transport, aux bâtiments et de favoriser l'intermodalité entre trains, bus, parkings… voire avec de nouveaux modes de déplacement comme Autolib' et Vélib'.

Des actions citoyennes

- Développer les services de transport en commun et informer sur les projets
- Rendre les services de transports en commun plus lisibles et plus simples à utiliser et améliorer leur fréquence
- Améliorer le maillage routier au-delà de la commune, par un travail de partenariat avec l'Etat, la Région, les Départements et les villes voisines
- Rendre les transports en commun accessibles (notamment aux Personnes à Mobilité Réduite)
- Faciliter les circulations douces

Action 20

Transports en commun : projets et informations

L'Agenda 21 constitue une occasion unique d'associer les Villeneuvois mais aussi les usagers de la ville à la mise en place cohérente de tous ces projets qui se traduiront nécessairement par une transformation des espaces publics de la ville. Cela passe par un travail sur la qualité de l'offre de transport en fonction des besoins, sur la desserte, la régularité ou le confor et par une réflexion sur les conditions d'une meilleure liaison entre les différents réseaux. Les Villeneuvois souhaitent aussi être mieux informés de l'avancement des études et des choix possibles. Le réaménagement du pôle gare au centre ville est au cœur des préoccupations.

Participer

Si les idées nouvelles de transports collectifs sont nombreuses (liaison fluviale avec Choisy, Téléval vers Créteil, 11 lignes de bus à optimiser, pole gare à renforcer, transport en commun en site propre sur la RN6 ...) les attentes n'en sont pas moins grandes de suivre et de participer à la conception de cette nouvelle offre de service.

Action 21

Transports en commun : simplicité et accessibilité

Pour faciliter l'usage des transports en commun la SNCF a mis en place des Tableaux d'Information Multimodale (TIM) visant à afficher les horaires des départs de bus en temps réel, en correspondance avec la gare. Cette information permet aux voyageurs de mieux gérer leurs temps d'attente à la sortie des quais et d'anticiper la suite de leur parcours.

C'est un outil qu'il convient de compléter dans le cadre de l'Agenda 21. La formation des agents en gare à l'information « tous voyageurs », le report de l'information « trains » aux chauffeurs de bus, la réorganisation de l'information à l'échelle du pôle gare... sont attendus.

Pour prendre les transports en commun

L'usage du transport en commun dépend largement, pour chacun d'entre nous, de sa simplicité d'utilisation, de son prix et de son confort. Ces trois critères sont les premiers freins à leur utilisation

Action 22

Maillage routier : un partenariat au-delà de la commune

Le projet d'aménagement de la RN6 vise à améliorer les conditions de circulation sur cet axe mais aussi à rendre une place prioritaire aux piétons en optimisant les conditions de sécurité de tous les usagers et en réaménagement les espaces publics de ce secteur.

Le projet de réaménagement du carrefour du Lion près de la gare consiste à en simplifier le fonctionnement pour en faire un espace partagé et apaisé. Pour compléter le Comité Pôle Gare (comité qui regroupe l'ensemble des partenaires « transports » de la ville), un groupe « Mobilité » pourrait voir le jour, à l'image du travail conduit par le Département sur la liaison sud Val de Marne.

En route pour demain

La ville souffre d'un étranglement de son système de circulation routière à cause de sa géographie qui concentre en pied de coteau la Seine, la Nationale et la voie ferrée. Pour en sortir, il est nécessaire de réfléchir à l'échelle du grand territoire en associant les communes voisines, le Département, la Région et l'Etat.

Action 23

Accessibilité en trois lettres : PMR

Dans le cadre des projets de modernisation de la gare SNCF et du Plan IMPAQT (Plan Immédiat de Modernisation Pour l'Accélération de la Qualité des Trains) sont prévus des aménagements comme la rénovation des abris filants, l'élargissement du parvis devant la gare, la réorganisation du hall d'accueil, la création d'un nouveau souterrain accessible aux personnes à mobilité réduite pour accéder aux quais de la gare ...

L'accessibilité des pôles de transports en commun aux personnes à mobilité réduite et pour tous, est une priorité du présent Agenda 21.

Action 24

Circulations douces : des itinéraires continus

Après un premier diagnostic partagé avec les associations et les utilisateurs, la réflexion s'est attachée à préciser quatre grands objectifs pour une commune exemplaire dans l'utilisation du deux roues :

- Définir des itinéraires cyclables qui répondent aux besoins locaux de déplacement et qui se connectent aux réseaux départemental, régional voire national
- Faciliter les déplacements en reliant les différents bassins de vie aux équipements publics
- Offrir des parcs de stationnement favorisant les cheminements cyclables et l'intermodalité
- Sécuriser la circulation des cyclistes

Cartes, états des lieux, offres, démarches complémentaires ont fait l'objet d'analyses et de productions.

Dans le cadre de l'Agenda 21 la priorité est donnée à l'équipement en arceaux des groupes scolaires, des stades et des équipements sportifs et culturels de façon à faire des enfants et des jeunes les premiers utilisateurs de ce réseau cyclable en cours de développement.

De plus, la Tégéval, liaison verte de 20km, et l'aménagement des berges de l'Yerres et de la Seine constituent des supports importants permettant de développer l'usage des mobilités actives.

La Ville à vélo

La commune de Villeneuve-Saint-Georges souhaite développer l'usage du vélo sur son territoire par la mise en place d'une trame cohérente en termes d'itinéraires cyclables. L'objectif est d'améliorer le maillage du territoire en reliant les grands axes structurants du Schéma départemental d'itinéraires cyclables et en favorisant l'accès aux équipements publics et de proximité que ce soit en termes de stationnement ou d'aménagement cyclables.

→ En résumé

Une ville populaire engagée pour le développement durable

→ SIX DÉFIS POUR UNE VILLE DURABLE :

• Une ville proche de Paris et de pôles d'emplois importants :

Défi n°1 : faire des Villeneuvois les premiers bénéficiaires d'un réseau de transport qui marque la ville
• Une ville des courtes distances ;

Défi n°2 : créer une ville apaisée en offrant des espaces publics et de circulation aux piétons et aux vélos ;
• Un urbanisme compact permettant de lutter contre l'étalement urbain ;

Défi n°3 : valoriser les espaces naturels, protéger les quartiers remarquables et permettre l'évolution des tissus urbains ;
• Une ville jeune (46% des Villeneuvois ont moins de 30 ans) ;

Défi n°4 : répondre aux besoins en équipements collectifs, et favoriser l'engagement et l'insertion des jeunes ;
• Une population modeste et confrontée à de nombreuses difficultés ;

Défi n°5 : développer les actions en matière de réussite scolaire, d'accompagnement des parents, d'aides aux personnes âgées, d'économie sociale, solidaire et de santé ;
• Des partenaires déjà engagés dans des démarches exemplaires ;

Défi n°6 : amplifier les partenariats dans les actions de développement durable

→ QUATRE PRIORITÉS ET UN PLAN DE 24 ACTIONS AVEC LES VILLENEUVOIS ET LES PARTENAIRES :

- **Priorité n°1 :** la qualité de notre environnement
- **Priorité n°2 :** la force du lien social et de la mobilisation collective
- **Priorité n°3 :** l'efficacité de la transition énergétique
- **Priorité n°4 :** la solidarité par la mobilité et l'accessibilité

Contact :
Service Développement Durable
Tél: 01 43 86 38 72

VILLENEUVE SAINT-GEORGES